

Compte-rendu du conseil municipal du 12 avril 2013, 18h30.

Présents : M. CORNETTE Gilles, M. FLOUZAT Roland, Mme BOUHOIR Henriette, M. GRILLON Hubert, Mme NANDROT Anic, M. DHOMPS Jacques, Mme RAPEAU Lydie, Mme CHARUA Josette, M. GERMAIN Thierry, Mme GUÉRY JALMAIN Nicole.

Représentés: Mme PASQUIER Michèle par Mme BOUHOIR, Mme DESTREM Michèle par M. DHOMPS, Mme SPALKE Mireille par Mme GUÉRY JALMAIN, M. LHAUTE Sylvain par Mme NANDROT, Mme LECORDIER Denise par M. GRILLON.

Début de séance: 18h30.

Secrétaire de séance: Mme GUÉRY JALMAIN Nicole.

Lecture du cahier de délibération et signatures.

1- Vote des budgets primitifs 2013 (budget général, eau, assainissement):

M. le Maire présente les budgets primitifs 2013, par chapitres pour l'eau et l'assainissement, en détail pour le budget général.

- Le budget de l'eau s'équilibre à 114 453,00 € en exploitation et à 89 877,00 € en investissement.
Vote: budget adopté à l'unanimité.
- Le budget de l'assainissement s'équilibre à 67 398,00 € en exploitation et à 565 601,00 € en investissement.
Vote : budget adopté à l'unanimité.
- Le budget principal s'équilibre à 719 616 ,00 € en fonctionnement et à 834 336,00 € en investissement.
Vote : budget adopté par 10 oui, 0 non, 5 abstentions.

M. Grillon souligne les deux points suivants:

1/ Le montant de la subvention d'exploitation vers le budget d'assainissement est passé de 17 921,39 € à 11 470, 26 €.

2/ Les travaux de voirie sont inscrits au budget pour un montant de 37 500,00 €.

Mme Charua souhaiterait des éclaircissements au sujet de l'éclairage public.

M. le Maire répond qu'un audit a été effectué et qu'un contact avec le SDE est prévu afin de définir un programme de rénovation.

2 - Composition des conseils communautaires de la Communauté de Communes des Portes du Berry pour le prochain mandat.

Monsieur le Maire présente au Conseil la réforme de la répartition des sièges à la Communauté de Communes proposée par l'État. La représentation doit être proportionnelle au nombre d'habitants.

Répartition des sièges prévue par la loi du 31/12/2012 :

La Guerche/ l'Aubois :	10	La Chapelle-Hugon :	1
Jouet/ l'Aubois :	4	Menetou- Couture :	1
Cuffy :	3	Germigny- l'Exempt:	1
Cours-les-Barres :	3	Le Chautay:	1
Torteron :	2	Saint-Hilaire-de-Gondilly:	1
Marseilles-lès-Aubigny :	2	Apremont- sur- Allier:	1

Après 3 études proposées par la communauté de communes, la répartition des sièges des 12 communes se présenterait ainsi :

La Guerche/ l'Aubois :	10	La Chapelle-Hugon :	2
Jouet/ l'Aubois :	5	Mennetou- Couture :	2
Cuffy :	4	Germigny- l'Exempt :	1 + 1 suppléant
Cours-les-Barres :	4	Le Chautay :	1 + 1 suppléant
Torteron :	3	Saint-Hilaire-de-Gondilly :	1 + 1 suppléant
Marseilles-lès-Aubigny :	2	Apremont-sur- Allier :	1 + 1 suppléant

Au total : 6 sièges de plus.

Après délibération et vote à l'unanimité du Conseil Communautaire, cette répartition est proposée aux Conseils Municipaux des Communes concernées.

Résultat du vote : approbation à l'unanimité.

3 - Renouvellement d'une convention d'occupation temporaire (COT) avec Voies Navigables de France (VNF) :

Renouvellement de COT sur 5 ans incluant une redevance à VNF :

- Parking et jardin sur le Quai Mahaut, vers l'écluse : 204€33 par an.
- Abri bus vers le Monument aux Morts : 61€50 par an.

Vote : proposition acceptée à l'unanimité.

4 - Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le projet d'école:

M. le Maire rappelle qu'un projet « d'école idéale » évalué à 3,9 Millions d'euros avait préalablement été établi. Il propose que ce programme École-Mairie soit désormais confié à la Société SOMIVAL, intervenant en qualité d'assistant à Maître d'ouvrage pour une expertise et une évaluation financière des travaux.

L'équipe SOMIVAL aurait également en charge l'accompagnement visant les demandes de subventions (dossiers administratifs et financiers, budget prévisionnel, plan de financement, suivi des dépenses et, en option, présentation du projet aux diverses institutions).

Coût de la mission tous frais inclus : 4 500 € HT, soit 5 382 € TTC.

Après avoir garanti le sérieux de cette société, ne souhaitant pas que se reproduisent les désagréments survenus sur le chantier de la halte-repos, M. le Maire soumet au vote cette proposition de mission.

Résultat du vote : 4 voix pour, 8 voix contre et 3 abstentions.

Monsieur DHOMPS demande de fixer une réunion sur le « Projet École » avant de missionner toute entreprise et souligne qu'il est indispensable d'effectuer d'autres appels d'offre.

Une réunion de concertation est fixée pour le mardi 7 mai.

5 - Remplacement d'un radiateur à la cantine:

M. le Maire propose le remplacement d'un radiateur de la cantine par l'entreprise COMI ELEC, repreneur de l'Entreprise GAGET de JSA.

Coût de l'intervention : 1 918, 00 € HT

Proposition adoptée par vote à l'unanimité.

6 - Choix d'un prestataire pour le feu d'artifice du 1^{er} juin 2013 :

M. le Maire propose 2 prestataires présentant chacun un devis de 1 700,00 € TTC : CAD et ARTIFICES CIEL. Pour des raisons de qualités de service, la Société CAD est retenue à l'unanimité.

7 - Questions diverses :

• M. le Maire informe :

a - Une réunion concernant les contrôles des assainissements non collectifs aura lieu le 23 octobre 2013 à 18h à la salle des fêtes de Jouet-sur-l'Aubois. Les habitants de Marseilles-lès-Aubigny concernés recevront une convocation, ainsi que ceux de Jouet-sur-l'Aubois et de Saint- Hilaire-de-Gondilly.

b - Maison pluridisciplinaire de La Guerche-sur-l'Aubois :
Le chantier avance selon les délais et 11 professionnels de santé seront hébergés à partir d'octobre 2013 : 2 médecins, 1 kinésithérapeute, 4 infirmiers, 1 podologue, 1 orthophoniste, 1 psychologue, 1 sage-femme.

• M. Germain demande :

- a/ Quand les travaux de sécurisation prévus à la limite de Port-Conscience avec la commune de Jouet-sur- l'Aubois seront-ils effectués ?

M. le Maire répond qu'il relancera la Mairie de Jouet.

- b/ Qu'en est-il de la fuite dans la cave rue de Loire ?

M. le Maire répond que les colorants utilisés pour effectuer les recherches n'ont pas permis de déterminer l'origine de l'eau. Cette eau pourrait provenir du canal, d'une source, ou bien des deux.

• Mme Rapeau fait part de la nécessité de déboucher les grilles du parking devant le cabinet médical.

• M. Grillon informe :

- a/ Suite à l'arrêt programmé du dépôt de pain pour le 1^{er} juillet 2013, une recherche de solution est en cours. Un boulanger sera reçu mardi 16 avril pour étudier une éventuelle reprise de ce dépôt.

- b/ Il serait souhaitable de titulariser une employée en CDD qui exerce le poste provisoire d'agent d'entretien et d'aide au restaurant scolaire. Les besoins étant réels, un contrat définitif serait approprié.

M. le Maire répond qu'il faut attendre de bien considérer ce poste dans le temps et étudier le nombre d'heures nécessaires.

• Mme Charua fait part de ses recherches informatiques au sujet de OZONE, fournisseur d'accès internet Très Haut Débit grâce aux technologies Wifimax, Wimax, satellite et récemment ADSL.

Les internautes n'étant pas satisfaits de cet opérateur, elle propose de faire appel à d'autres prestataires.

M. le Maire explique que seul OZONE a répondu à l'appel d'offre lancé par le Conseil Général.

Fin de séance à 21h 45.